

Heure de début : 18h00

Ordre du jour :

- point sur les effectifs
- point sur le déconfinement
- classe de neige
- autres projets
- travaux des mairies
- reprise de la garderie de Faramans
- modalité des élections de représentants des parents d'élèves pour l'année 2020-2021
- questions de parents

Véronique Barras, assurant l'intérim de direction de Joyeux, préside le conseil d'école.

1- Point sur les effectifs prévisionnels pour la rentrée (sous réserve de validation par l'Inspection de l'Education Nationale)

St Eloi : classe de Marie Barthoulot : $11PS+7MS+11GS=29$

Classe d'Olivia Guichard : $12PS+9MS+8GS=29$

Soit 58 élèves à St Eloi

Joyeux : classe de Leslie Rajon : $13CP+14CE1=27$

Classe Véronique Barras : $19CE1+8CE2=27$

Soit 54 élèves à Joyeux

Faramans : classe de Élodie BALLET: $10CE2+17CM1=27$

Classe de Martin Gandon : $8CM1+19CM2=27$

Soit 54 élèves à Faramans

Soit un total de 166 enfants.

Les effectifs augmentent. La question d'une ouverture de classe aurait pu se poser pour la rentrée 2020. Elle se posera très certainement pour la rentrée 2021.

La mairie de Faramans est à l'étude d'un agrandissement de l'école qui permettrait de rendre cette ouverture matériellement possible.

Afin de se projeter et d'anticiper les besoins et la possibilité d'une ouverture de classe, nous avons besoin de connaître les nombres annuels de naissances dans les communes à partir de l'année 2018. Il est à noter l'importance des nouvelles constructions dans la hausse des effectifs : le nombre des naissances relevé pour l'année 2017 dans les communes étant largement en-dessous du nombre d'inscriptions de PS à l'école de Saint-Eloi cette année.

2- Organisation du déconfinement

Après une période de confinement pendant laquelle tous les enseignants du RPI ont assuré un suivi de leurs élèves en distanciel, le déconfinement s'est organisé dans chaque école en tenant compte des contraintes propres à chacune.

A partir du 11 mai, tous les enseignants ont continué à suivre en distanciel l'ensemble de leurs élèves tout en accueillant quotidiennement des élèves en classe.

A partir du 22 juin, tous les élèves sont accueillis en suivant le nouveau protocole sanitaire.

3 -Classe de neige

Nous avons eu la chance de pouvoir maintenir la classe de neige juste avant le confinement. Les deux classes de l'école de Joyeux sont donc parties à Lélex du mardi 10 au vendredi 13 mars. Les élèves ont pu suivre 4 cours de ski et ont fait preuve d'une grande témérité ! Des animations sur la neige et la nature leur ont été aussi proposées. Le bilan de cette expérience est très positif.

Nous remercions les mairies et les sous des écoles pour leur importante participation financière au projet. Nous remercions aussi les familles qui nous ont fait confiance et qui ont assumé leur part du financement du projet. Enfin, nous remercions les accompagnateurs bénévoles qui ont été d'une aide précieuse pendant le séjour.

4- Autres projets

A cause du confinement, certains projets ont été annulés (comme la course contre la faim, la journée passerelle, l'exposition de fin d'année...).

D'autres n'ont été réalisés qu'en partie et sont repoussés à l'année prochaine (réalisation des fresques à Saint-Eloi ; les futurs CP seront certainement invités pour l'inauguration) ou restent en suspens (fresque de Faramans).

Autres projets réalisés depuis le dernier conseil d'école :

- Saint-Eloi : sortie au théâtre de Bourg-en-Bresse le vendredi 14 février : spectacle de marionnettes, danse et musique.
Correspondance avec les pensionnaires de la rose d'or à Meximieux, correspondance qui va être reconduite l'année prochaine.
- Faramans : interventions sur les élections municipales le mardi 28 février pour les deux classes par l'association des anciens élus.

La piscine est reconduite en 2020-2021 pour les deux classes de l'école de Joyeux.

Nous remercions les mairies et les sous des écoles pour leur aide dans la réalisation de nos projets.

Photos de classe :

L'école de Faramans a organisé la prise d'une photo de classe le lundi 22 juin, 1^{er} jour en classe entière depuis le confinement.

L'école de Saint-Eloi a réalisé des pêle-mêle avec des photos individuelles envoyées par les parents.

L'école de Joyeux avait pu prendre deux photos des deux classes réunies à la fin de la classe de neige.

5- Travaux des mairies

Nous remercions vivement les mairies qui nous ont accompagnés efficacement lors de l'aménagement des écoles pour le déconfinement (déplacement du mobilier, matérialisation des espaces...).

Faramans : un bureau de direction va être aménagé dans l'ancienne salle de garderie. Un dossier de classe numérique rurale est en préparation.

Saint-Eloi : un placard a été aménagé dans la classe de Mme Guichard. Des étagères vont être aménagées dans les toilettes de la classe de Mme Barthoulot. Des petites réparations d'électricité et de plomberie sont à prévoir, un bloc secours est défectueux. Enfin un range-vélos pour les vélos de la récréation est à l'étude.

D'une manière générale nous apprécions la réactivité et la disponibilité des équipes municipales qui facilitent grandement notre travail.

5- Reprise de la garderie de Faramans

Une assemblée générale de la garderie « les p'tites frimousses » de Faramans (association prise en charge jusqu'alors par des parents) s'est tenue le 5 Juin 2020, suite à la volonté des membres du bureau d'une part de démissionner et d'autre part de voir la gestion de l'association être reprise. Aucuns nouveaux parents ne s'étant présentés, la commune de Faramans s'est engagée à reprendre la garderie. Cette décision a été prise en conseil municipal.

Les tarifs ne changeront pas : le système des trois tranches horaires (matin et soir) et les tarifs resteront les mêmes.

L'amplitude horaire restera la même : accueil possible à partir de 7H00 le matin et jusqu'à 18H30 le soir.

L'accueil sera limité à 20 enfants par personnel encadrant.

La commune envisage d'organiser les inscriptions sur Internet dès que cela possible. Ce n'est pas sûr que ce soit prêt pour la rentrée. En attendant les inscriptions continueront par mail ou papier.

L'animatrice en place cette année sera présente à la rentrée 2020.

Les parents d'élèves remercient la mairie de Faramans de reprendre ce service.

6- Election des représentants de parents d'élèves pour l'année 2020-2021

Les directeurs des écoles ont proposé d'organiser en octobre 2020 les élections des représentants de parents d'élèves uniquement par correspondance : pas de tenue de bureau de vote dans les écoles ; les votes seront transmis dans des enveloppes via les cahiers de correspondance des élèves.

Le conseil a voté à l'unanimité « pour » cette proposition.

6- Questions des parents

"Il a été rapporté que les repas froids servis à la cantine depuis la reprise de la scolarité en présentiel étaient très frugaux. Quelles actions ont été menées et qu'en est-il à ce jour?"

Les remarques au sujet des repas ont été transmises au traiteur qui a changé au fur et à mesure les menus en fonction des demandes (par 3 fois).

A partir du 22 juin, ce sont de nouveau des repas chauds qui sont servis à la cantine.

Le tarif des repas a été augmenté de 60c/ repas de la part du traiteur. Cette augmentation a été absorbée par les mairies.

Il est à noter, que dans notre RPI, dès la reprise du 11 mai, les mairies ont organisé les cantines de façon à fournir des repas aux enfants (les familles n'ont pas eu à fournir de repas tirés du sac).

Séance levée à 18H50.

Les parents délégués restent à la disposition de ceux qui auraient des questions ou souhaiteraient avoir des précisions sur ce compte-rendu :

- soit sur internet par le formulaire disponible à l'adresse suivante : <http://www.commune-faramans.fr/conseil-d-ecoles-parents.html>
- soit par l'adresse mail suivante : parents.rpi.01800@gmail.com
- soit par téléphone auprès de l'un de vos représentants :

Saint- Eloi

Simon SORIANO – 06.15.52.36.73

Virginie LAVOINE - 06.58.65.25.72

Joyeux

Aurélie DUSSIEUX – 06.23.86.05.18

Emilie MOUGEL - 06.77.80.46.35

Faramans

Vincent NICOLAS - 06.86.78.66.59

Stéphane CHAPRON - 06.76.92.14.25